



« D'ARGENT A L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE »

## Séance du Conseil Municipal du Mercredi 29 Mai à 19h00

Étaient présents : BERTIN Valérie – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GEORGE Patric – HUGEL Daniel – GIRARDET Valentin – JEANNEROD Carole – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – MAHON Catherine – MIGNARD Alexandre – NICOLET Pascal – VIENNET Elisabeth.

Étaient excusés : JAILLET Audrey – BOURDENET Cédric qui donne pouvoir à GEORGE Patric – JUNOD Hélène qui donne pouvoir à NICOLET Pascal.

Monsieur GIRARDET Valentin a été nommé secrétaire de séance.

Rédaction : Nathalie CAILLE

---

### 1. PRÉSENTATION AVANT-PROJET ÉTUDE DE FAISABILITÉ EXTENSION RÉHABILITATION GROUPE SCOLAIRE (intervention cabinet EBO CONSULT, assistant à maîtrise d'ouvrage)

Le Maire rappelle la décision du Maire N°08/2024 par laquelle il confiait la mission AMO au cabinet EBO CONSULT – 1 chemin de la Coulanges – 25580 LES PREMIERS SAPINS – pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation et extension du groupe scolaire de GILLEY. Dans ce cadre, seule la tranche ferme pour un montant de 14 080.00 € HT avait été validée.

Suite à l'avancement de l'étude par le cabinet EBO CONSULT, le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir la réalisation des deux tranches optionnelles et présente le devis établi par le cabinet comme suit :

- Tranche 1 optionnelle – Programme : 6 400.00 € HT
- Tranche 2 optionnelle – Mise en place de l'équipe de M.O : 8 320.00 € HT

Accord du Conseil Municipal.

Par ailleurs, Monsieur BOUFFIOUX – cabinet EBO CONSULT – présente au Conseil Municipal les avancées de la réflexion concernant cette étude, suite aux deux réunions organisées en présence de représentants de la municipalité, de l'équipe enseignante et de parents élus au conseil d'école.

Lors de la réunion du 7 mai 2024, M. BOUFFIOUX a présenté l'état de l'existant soit 1071 m<sup>2</sup>. En parallèle, un état des besoins a été dressé afin de dresser ce que serait « l'école idéale » pour notre commune. C'est ainsi que la surface de 1352 m<sup>2</sup> a été fixée, permettant de regrouper sur un seul site 9 classes + une salle de repos (45 m<sup>2</sup>) + une salle de motricité (110 m<sup>2</sup>) + locaux rangements, techniques et sanitaires. Cette surface de 1352 m<sup>2</sup> a été ensuite affinée, car elle ne tenait pas compte des surfaces utiles. Au final, il convient de retenir une surface nécessaire de 1170 m<sup>2</sup>.

M. BOUFFIOUX indique que cette surface de 1170 m<sup>2</sup> pourrait être implantée sur l'emplacement de l'école primaire actuelle après une démolition partielle du bâtiment existant. Il insiste sur le fait que cette représentation n'est qu'un schéma parmi d'autres à l'heure actuelle et qu'aucun choix n'a encore été opéré.

Prochaines étapes de cette réflexion :

- Présentation de plusieurs scénarii et premiers chiffrages
- Sélection d'un scénario et montage du programme
- Sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Madame Carole JEANNEROD et Monsieur Daniel HUGEL indiquent qu'ils souhaitent participer aux prochaines réunions concernant ce dossier et prennent acte des dates fixées au 20 juin et 4 juillet à 18h00.

## 2. AVANT-PROJET AMÉNAGEMENT VOIRIE AVENUE JEAN DE LATTRE : RUE DE LA GARE (intervention cabinet EBO CONSULT, assistant à maîtrise d'ouvrage)

Suite à la Commission Voirie convoquée sur place le 18 avril 2024 en présence d'un représentant du Département et de M. BOUFFIOUX – cabinet EBO CONSULT-, ce dernier précise le programme des travaux définis dans le cadre de l'aménagement de ce secteur :

- Rue de la Gare : réfection de la voirie avec création trottoir et voie douce – aménagement de 60-70 places de stationnement (avec revêtement perméable) – végétalisation – aménagement carrefour rue de la Gare / avenue Jean de Lattre y compris aménagements paysagers
- Avenue Jean de Lattre (du passage à niveau au rond-point) : réfection de la voirie avec création trottoir et voie douce – aménagement d'un dispositif de sécurité pour ralentir la vitesse de type double feu intelligent (ou système alternatif).

Un appel d'offres sur ce projet en vue de la sélection du cabinet de maîtrise d'œuvre a été lancé ; la date de remise des offres est fixée au 12 juin 2024.

Le règlement de consultation de cet appel d'offres prévoit également une information à la population du projet (de type réunion publique) lors de la présentation de l'avant-projet.

Le Maire demande par ailleurs si des conseillers municipaux souhaitent participer aux prochaines réunions concernant ce dossier : il est convenu de convoquer désormais en plus de la Commission « Voirie », Madame Catherine MAHON et Messieurs Daniel HUGEL et Alain MARGUET.

### 3. RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE POLYVALENTE – AVENANT MARCHÉS DE TRAVAUX lot 4

Le Conseil Municipal approuve les avenants concernant le lot 4 et valide les nouveaux montants des marchés de travaux concernant la rénovation énergétique de la salle polyvalente comme suit :

Lot	Entreprise titulaire	Montant HT (offre base + PSE le cas échéant)	Avenant N°1 HT	Avenant N°2 HT	Montant marché final HT
LOT 1 - gros œuvre - isolant pied de façades - divers	PETIGNY CONSTRUCTIONS	82 697.20 €	- 9 584.90 €		73 112.30 €
			CM 07/12/23		
LOT 2 - étanchéité	SFCA	463 572.38 €			463 572.38 €
LOT 3 - Façades - ITE	SAS FACADES BISONTINES	288 706.75 €			288 706.75 €
LOT 4 - menuiseries ext.	BURLA FRERES SARL	322 954.08 €	3 491.26 €	-11 994.74 €	314 450.60 €
			CM 07/12/23	CM 29/05/24	
LOT 5 - menuiseries métalliques	GRILLET CONCEPT	145 564.85 €			145 564.85 €
LOT 6 - cloisons - doublages - peinture	BOISSIERE SARL	32 395.86 €	1 466.95 €	5 165.64 €	39 028.45 €
			CM 21/09/23	CM 06/05/24	
LOT 7 - plafonds suspendus	BOISSIERE SARL	26 813.77 €			26 813.77 €
LOT 8 - chauffage - ventilation	MOLIN SAS	251 921.62 €	12 746.96 €	1 625.00 €	266 293.58 €
			CM 07/12/23	CM 08/02/24	
LOT 9 - électricité	BALOSSI MARGUET	165 122.63 €	1 495.31 €	3 937.46 €	170 555.40 €
			CM 08/02/24	CM 06/05/24	
<b>TOTAL :</b>		<b>1 779 749.14 €</b>			<b>1 788 098.08 €</b>

#### 4. TRAVAUX EAU POTABLE ET EAUX PLUVIALES AVENUE JEAN DE LATTRE RUE DE LA GARE – AVENANT MARCHÉ DE TRAVAUX VERMOT

Le Conseil Municipal approuve l'avenant concernant le marché de travaux « AEP – eaux pluviales avenue Jean de Lattre rue de la Gare » passé avec l'entreprise VERMOT dans le cadre d'un groupement de commandes avec la CC MONTBENOIT et valide les nouveaux montants de la part communale comme suit :

Détail des travaux	Montant initial marché HT	Montant avenant HT	Montant marché final HT
Avenue de Lattre – eaux pluviales	99 838.85 €	5 999.80 €	105 838.65 €
Rue de la Gare – eaux pluviales	88 325.00 €		88 325.00 €
Rue de la Gare – eau potable	147 186.00 €	36 000.80 €	183 186.80 €
<b>TOTAL COMMUNE :</b>	<b>335 349.85 €</b>	<b>42 000.60 €</b>	<b>377 350.45 €</b>

#### 5. BOIS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU VOLET RENOUVELLEMENT FORESTIERS France 2030

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 9 mars 2024, d'approuver le programme ONF de plantations 2024 et de solliciter une subvention au titre du renouvellement forestier France 2030 sur la base des chiffres suivants :

- Montant des travaux prévus : 24 580.00 € HT
- Montant de la subvention attendue : 6 547.51 €
- Montant des fonds libres commune : 18 032.49 €

Ce programme établi à l'automne 2023 comprenait initialement le reboisement sur une surface de 70 ares. Toutefois, à la suite d'une visite sur place au printemps 2024, il s'avère que la surface à reboiser est plus importante que prévu initialement : aussi, le programme de travaux a été modifié en conséquence et porte désormais sur une surface de 1.41 ha.

Au vu de ces nouveaux éléments, le montant estimatif des travaux s'élève à 36 042.00 € HT et le montant de la subvention attendue à 11 352.44 €, ce qui porte à 24 689.56 € le montant de l'autofinancement estimatif.

Accord du Conseil Municipal

#### 6. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

##### ➤ COMMISSION BOIS :

Monsieur Jérôme CHABOD précise que 373 m<sup>3</sup> ont été vendus lors de la vente du 22 mai 2024 pour un montant de 18 493 € HT.

➤ COMMISSION FETES CÉRÉMONIES :

Madame Catherine MAHON précise que le traditionnel repas de la fête des mères s'est déroulé le vendredi 24 mai dernier, en présence de 155 mamans.

Le Maire remercie la Commission Fêtes Cérémonies, présidée par Madame Catherine MAHON, pour la bonne organisation de cette soirée.

Madame Carole JEANNEROD suggère que l'année prochaine, il soit fait appel à des conseillers municipaux pour aider au nettoyage, en particulier pour porter les tables.

➤ COMMISSION CULTURE :

Monsieur Daniel HUGEL informe le Conseil Municipal de la prochaine conférence proposée par l'Université Ouverte : « Le loup » le vendredi 5 juillet à 18h00 à l'espace Donzel (suite à report).

➤ ECOLE :

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC précise que l'ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe à la rentrée prochaine implique la réorganisation des locaux scolaires. De ce fait, la salle réservée à la Paroisse de MONTBENOIT dans l'école maternelle sera réaménagée en salle de classe.

Une rencontre a eu lieu avec des représentants de la Paroisse lors de laquelle il a été convenu de mettre à leur disposition des locaux disponibles situés au premier étage de la mairie en contrepartie. Une convention de mise à disposition est en cours de signature.

## 7. AFFAIRES DIVERSES

➤ COURRIER TENNIS CLUB DE GILLEY :

Le Maire donne lecture du courrier du Tennis Club de Gilley qui envisage la construction d'un club house à côté des terrains de tennis (entre les terrains de tennis et le local pétanque).

S'agissant d'une parcelle de terrain communal, la question se pose de savoir à qui appartiendra ce local construit par une association. Contact sera pris au niveau du service juridique de l'ADAT et de l'assureur de la commune.

Le Conseil Municipal émet un avis de principe favorable, sous réserve de :

- la réponse de l'ADAT et de l'assureur
- la présence de réseaux à cet endroit.

➤ INFORMATION / ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION DU PLU :

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique concernant la modification de droit commun n°2 du PLU de GILLEY se déroulera du lundi 17 juin 2024 à 10h00 au mercredi 17 juillet 2024 à 12h00.

Le Tribunal Administratif a nommé Monsieur Jean-Paul MASSON en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Albert GROSPERRIN en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La publicité de cette information a été réalisée selon la réglementation en vigueur (avis dans la presse, affichage légal,...) ; le dossier complet sera consultable durant la période de l'enquête et sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/5448> ainsi que sur le site de la commune <https://gilley.fr/fr/rb/1272624/urbanisme-336>

La séance est close à 22 heures 00.

Le Maire,  
Gilbert MARGUET



NAISSANCES

Léo CRAMPON

24 mai 2024

PONTARLIER

MARIAGES

Coralie PERRIGUEY – Jean-Jacques ROULLOT  
Honorine SAILLARD – Jazon BRUTILLOT

1<sup>er</sup> juin 2024  
8 juin 2024

GILLEY  
GILLEY

# INFO

## ➤ RAPPEL RÉGLEMENTATION BRUITS DE VOISINAGE :

Source : arrêté n°2005 1904 01841 arrêté portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs du 19 avril 2005

Il est rappelé que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances doivent prendre toutes leurs précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Merci de votre civisme !



## ➤ NETTOYAGE RÉSERVOIRS D'EAU – RAPPEL :

Le personnel technique communal va procéder au nettoyage des réservoirs.

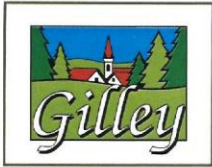
A cet effet, l'alimentation en eau potable sera perturbée sur toute la commune sauf les Chardonnerets, la Montagne, Le Lessus, le :

- MARDI 25 JUIN 2024

L'alimentation en eau potable sera interrompue sur le secteur des Chardonnerets, La Montagne, Le Lessus, le :

- MERCREDI 3 JUILLET 2024 (interruption à partir de 5h00 du matin jusqu'à 15h00 environ) – remise en eau sans préavis





## LANCEMENT & OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2 PLU GILLEY

La municipalité informe les habitants que par arrêté n° 2024/13 en date du 3 mai 2024 la modification de droit commun n°2 du PLU a été prescrite. Les caractéristiques principales du projet permettent l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU sise au lieu-dit Pré Renard. Le projet, sur une emprise globale de 1.72 hectares, permet la création de 32 logements sur la période 2024-2030.

Le projet, s'inscrit en continuité de l'urbanisation, sur des terres agricoles et fait la promotion d'un quartier d'habitat varié admettant du logement de différentes typologies (tailles, statuts) le tout répondant à la densité de 20 logements à l'hectare prévue au titre du SCOT. Le projet de modification de droit commun emporte donc suppression de la zone 2AU, 1.72 hectares classés en zone 1AU et le surplus (3 hectares) seront reclassés en zone agricole.

Par arrêté n° 2024/26 en date du 27 mai 2024, le Maire a également ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier de modification suite à une période d'étude, de concertation et d'association des personnes publiques associées dont le bilan de concertation est joint au dossier d'enquête.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans la note de présentation. Le projet a été soumis à évaluation environnementale et à l'avis de la DREAL, laquelle a rendu un avis le 19 mars 2024. Cet avis tacite, joint au dossier d'enquête publique, est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et disponible sur le site internet de la MRAE.

Cette enquête est régie par les articles L123-2 et R 123-2 et suivants du Code de l'Environnement. À cet effet, **M. Jean-Paul MASSON** en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire et **M. Albert GROSERRIN** en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant ont été désignés par le Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera en mairie pendant 31 jours consécutifs, **du 17 juin 2024 à 10h00 au 17 juillet 2024 à 12h00** (jours fériés exceptés), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- **lundi 17 juin 2024 de 10h00 à 12h00 ;**
- **jeudi 27 juin 2024 de 15h00 à 17h00 ;**
- **samedi 6 juillet 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **mercredi 17 juillet 2024 de 9h00 à 12h00.**

Le dossier d'enquête publique complet peut être consulté, pendant la durée de l'enquête, du 17 juin 2024 à 10h00 au 17 juillet 2024 à 12h00 :

- en mairie de GILLEY, aux jours et heures habituels d'ouverture soit le lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; le mercredi de 8h00 à 12h00 ; le samedi de 9h00 à 12h00
- sur le poste informatique de la mairie pendant les jours et heures habituels d'ouverture.
- Sur le site internet de la Commune de Gilley : <https://gilley.fr/fr/rb/1272624/urbanisme-336>
- Sur le registre d'enquête accessible au public sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/5448>

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions éventuelles pourront être consignées sur un registre d'enquête publique disponible du 17 juin 2024 à 10h00 au 17 juillet 2024 à 12h00 en version papier en mairie de GILLEY, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations et propositions peuvent également être adressées par écrit et/ou par mail à l'attention du Commissaire Enquêteur en Mairie de Gilley aux adresses suivantes :

- Par courrier papier : Mairie de GILLEY – A l'attention du Commissaire Enquêteur - 1 Place du Général de Gaulle – 25650 GILLEY
- Par mail : [enquete-publique-5448@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5448@registre-dematerialise.fr)

Les observations et propositions doivent alors être transmises avant la clôture du registre en prenant en compte les jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie. Elles seront alors annexées au registre et seront consultables pendant cette même période sur le registre papier disponible en mairie. Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : [enquete-publique-5448@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5448@registre-dematerialise.fr)

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et à la Sous-Préfecture de PONTARLIER, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune et ce durant une année. Une copie dématérialisée sera également disponible sur le site internet du registre d'enquête publique <https://www.registre-dematerialise.fr/5448>

Au terme de l'enquête et suite à la remise du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal pourra décider d'approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Le Maire, M. Gilbert MARGUET, joignable en Mairie.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, jusqu'à la clôture de cette dernière.

Le Maire,  
Gilbert MARGUET





# SORTIR À GILLEY

## ESPACE DONZEL



Cinéma

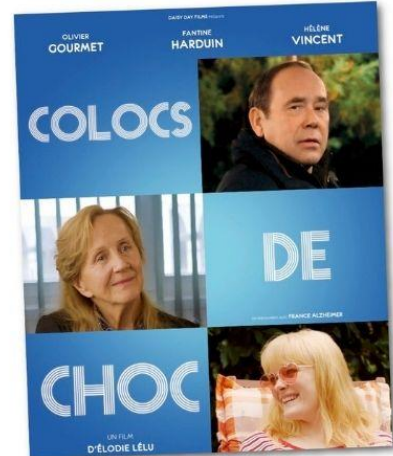
### COLOCS DE CHOC

Comédie D'Élodie Lélou - Belgique - 1h27  
Avec Olivier Gourmet, Hélène Vincent, Fantine Harduin

5€

4,20€

ÉCRAN MOBILE vous présente :



Retrouvez toute la programmation sur notre site : [www.ecranmobilebfc.org](http://www.ecranmobilebfc.org)



Manon, une adolescente introvertie de 16 ans, se voit obligée de cohabiter avec sa grand-mère Yvonne, ex- militante féministe atteinte de la maladie d'Alzheimer.



Conférence

### LE LOUP ET NOUS

gratuit



Après avoir disparu de France, le loup est naturellement de retour dans notre région Bourgogne-Franche-Comté. Le retour de cette espèce en région peut amener des questionnements au sein de la population. Où est présent le loup en France et en région ? Comment vit-il ? Est-il dangereux ? Comment concilier sa présence et les activités d'élevage ?

Emmanuel Cretin, biologiste et spécialiste de l'espèce vous propose d'en apprendre plus sur le loup, le temps d'une soirée organisée par la LPO BFC, FNE BFC et FNE Doubs

### UN PETIT TRUC EN PLUS

Comédie d'Artus - 1h 39min  
Avec Artus, Clovis Cornillac, Marc Riso

Cinéma

5€

4,20€



Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des ennuis et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.



[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)



Restez informé avec nos différents supports

panneau pocket Facebook et Instagram



@sortiragilley





# SORTIR À GILLEY

## MANIFESTATIONS



**Journée Foot Féminin**

**SAMEDI 15 JUIN**

- 10h-12h : Portes ouvertes joueuses licenciées et non licenciées (née en 2012 jusqu'à 2019)
- 13h30-17h : Tournoi féminin ouvert à tous  
➔ Equipe de 6 joueuses (+2 remplaçantes)

Infos et inscription :  
cbernard.esse@gmail.com ou 06.80.56.12.83

UNE PERMANENCE NUMERIQUE  
POUR VOUS ACCOMPAGNER  
EN TOUTE TRANQUILLITÉ



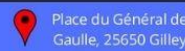
Démarches administratives    Communiquer par internet    Développer ses compétences

Atelier informatique de 5 ateliers pour vous perfectionner dans l'utilisation des outils du numérique

Inscription par téléphone :

03 81 87 59 78

Du 11 juin au 9 juillet  
9h à 12h



**PORTES Ouvertes**

9H-11H

**Samedi 29 JUIN 2024**

**Micro-Crèche Let Minyos**    1 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
25650 GILLEY

Venez rencontrer une équipe à l'écoute des familles !

Vendredi 21 JUIN 2024

**FÊTE DE LA Musique Gilley**

À PARTIR DE 19H À LA SALLE POLYVALENTE

8 groupes vous attendent .....

Match à 21H

PETITE RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



27, 28, 29 juin 2024

420 KMS DE VÉLO

**UN DEFI POUR DES VIES**

pour donner un coup de projecteur sur le Don de Moelle Osseuse, qui permet de sauver la vie de personnes atteintes de maladies graves du système sanguin

Passage à Gilley jeudi 27 entre 13h45 et 15h00

**PORTES OUVERTES**

**SAMEDI 22 JUIN GILLEY**

OUVERT A TOUS : FILLES, GARÇONS, LICENCIÉS OU NON

ette Entre-RocNÉ(E)S EN 2016, 2017, 2018, 2019

Restez informé avec nos différents supports

[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)    panneau pocket    Facebook et Instagram    @sortiragilley